



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 6 OCTOBRE 2020, 17 H TENUE À HUIS CLOS – EN VISIOCONFÉRENCE

Veillez noter que cette séance sera enregistrée et sera éventuellement disponible pour visionnement à partir du site Internet de la Ville.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE	
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2020-10-177
3. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020	2020-10-178
4. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION – Règlement 225-6 modifiant le « Règlement 225-5 relatif aux ventes-débarras » pour en changer la fréquence et certaines modalités	2020-10-179
5. ADOPTION – Règlement 237-15 modifiant le « Règlement 237-13 concernant la tarification des biens, activités et services fournis aux usagers » tel qu'amendé, afin de déterminer ou modifier certaines tarifications	2020-10-180
6. AUTORISATION SIGNATURE – Contrat d'emploi – M. Alain Cyr, chargé de projets – sécurité publique et projets spéciaux	2020-10-181
7. NOMINATION – M. Sylvain Allard, directeur du Service des travaux publics et infrastructures	2020-10-182
8. ADJUDICATION DE CONTRAT – Réfection du chemin d'accès au stationnement du Centre culturel Laurent G. Belley – TP2020-24	2020-10-183
9. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)	NIL
10. PÉRIODE DE QUESTIONS ⁱ	
11. LEVÉE DE LA SÉANCE	2020-10-184

ⁱ Les citoyens sont invités à poser leur question par courriel à l'adresse greffe@ville.lorraine.qc.ca jusqu'à 17 h le jour de la séance (soit mardi 6 octobre à 17 h). Les questions seront posées en séance et les réponses dépersonnalisées (anonymement) seront retransmises dans les meilleurs délais via le site Internet.

Un enregistrement de la séance sera également disponible sur le site Internet de la Ville dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.